

23. UNE DRÔLE D'HISTOIRE



Objectif communicatif : Raconter un fait, un évènement, un drame.

Lexique : Les crimes et les fait-divers ; les rubriques d'un quotidien ; le récit, la presse.

Grammaire : Le discours rapporté ; le verbe « Agir ».

COMMUNICATION : RACONTER UN FAIT

Situer dans le temps et dans l'espace

Décrire le contexte culturel/ social/ etc.

Situer les acteurs (principaux, secondaires, comparses)

Rapporter les paroles, les témoignages, les déclarations, interroger les témoins.

LE SCHEMA NARRATIF :

Situation initiale ou incipit	Etat stable du début de l'histoire	Décrit la situation (temps, lieu, acteurs de l'histoire)
Elément déclencheur ou perturbateur	Evènement qui rend la situation instable	Implique la réaction des acteurs
Péripéties, déroulement de l'action	Actions effectuées par les protagonistes, épreuves	Aventures, crises, épisodes successifs, rebondissements, climax
Elément de résolution	Dénouement (échec ou réussite de l'action)	Action résolutive qui va entraîner la situation finale
Situation finale	Retour à un équilibre, nouvel état stable (meilleur ou pire)	Conclusion. « Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants » des contes, sentence morale des fables

Dans un **récit policier**, le schéma narratif est généralement constitué des éléments suivants : situation initiale, découverte du crime, enquête, examen des indices, recherche des suspects, pistes, révélations, investigations, élucidation de l'identité du coupable, traque du coupable, coup de théâtre, arrestation, aveux, peine, justice, réparation.

LEXIQUE : LES CRIMES ET LES FAITS DIVERS

Les crimes et la criminalité

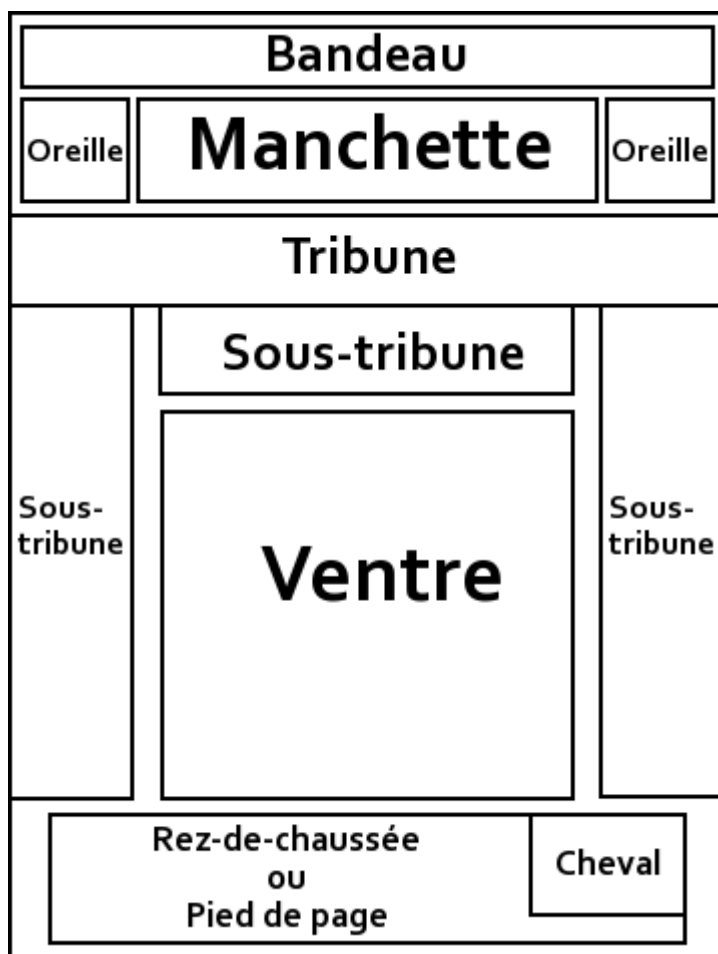
L'AFFAIRE RABEAU

Madame Rabeau est **morte**, sauvagement **assassinée** à son **domicile**. Son **corps** a été découvert mardi soir et l'**arme du crime**, un **revolver**, se trouvait près du **cadavre**. Qui a **tué** Mme Rabeau ? L'**assassin** n'a laissé aucune **trace**, aucune **empreinte**. Comment **identifier** le **coupable** ? Est-ce un dangereux **criminel** ? Immédiatement après le **drame**, les **policiers** commencent une **enquête**. Quelle **piste** suivre ? Heureusement, les **enquêteurs** découvrent un **indice** sur le **lieu du crime** : une petite boucle d'oreille. D'homme ou de femme ? Mystère... Quel est le **mobile** du **meurtre** ? L'argent ? Mme Rabeau n'était pas riche. S'agit-il d'un **crime passionnel** ? La victime vivait seule et on ne lui connaissait pas d'amant. Y a-t-il des **témoins** ? Non, personne n'a rien vu. Les voisins n'ont entendu aucun bruit bizarre et n'ont remarqué personne de **louche**, aucun mouvement **suspect** ou étrange autour de la maison. Le **commissaire** n'a pu recueillir aucun **témoignage** utile. Y a-t-il eu **bagarre** ? Apparemment, Mme Rabeau ne s'est pas **défendue**, mais le **meurtrier** l'a **frappée** avant de **tirer** sur elle. Le commissaire chargé des **investigations** découvre alors sur le compte en banque de Mme Rabeau de grosses sommes d'argent versées par la société Cred. On a peut-être voulu **voler** cet argent à Mme Rabeau. Comment le **voleur** est-il entré chez elle ? Il n'y a aucune trace d'**effraction** ni de **cambrionage**, tout était en ordre dans l'appartement. Madame Rabeau a ouvert la porte à son **agresseur** sans **se méfier**, donc elle le connaissait et ne pensait pas qu'elle **risquait sa vie**, qu'elle pouvait être **victime** d'une **agression** et d'un **vol**. Dans les papiers de la victime, on retrouve un brouillon de lettre. Voilà une nouvelle **piste** : est-ce que Mme Rabeau connaissait un **secret** ? Est-ce qu'elle faisait du **chantage** ? L'enquête **s'oriente** donc sur le directeur de la société Cred. Il s'agit d'un certain Alfred Meurant, homme d'affaires plus ou moins **corrompu**, qui avait déjà eu des **ennuis** avec la **justice** pour diverses **malversations** et une **affaire de corruption**. Alfred Meurant devient donc le **suspect numéro un**. Il est **recherché** par la police, **arrêté** à la gare de Lyon avec en poche un billet de train pour Genève. Emmené au **Quai des Orfèvres**, **maintenu en garde à vue**, Meurant est **interrogé** par le commissaire de police. Il commence par **nier** les faits et **proteste** de son **innocence** : « Je ne connais pas Mme Rabeau ! Je suis innocent, j'ai un **alibi** : j'étais au cinéma le soir du crime ! » Le commissaire a la **preuve** qu'il **ment**. Les **soupçons** du policier sont renforcés par la lettre de Mme Rabeau à Meurant : cette **pièce à conviction** est **accablante**. Après plusieurs heures d'**interrogatoire**, durant lequel le **suspect** contredit plusieurs fois sa **version des faits**, Meurant **reconnait** son crime et **avoue** : « Il y a dix ans, j'ai **détourné des fonds** destinés à une organisation humanitaire. J'ai **falsifié** des chèques et j'ai donc **escroqué** les donateurs. » Alfred Meurant était donc un **escroc**. Mme Rabeau faisait effectivement du chantage et **menaçait** Meurant de le **dénoncer** à la police s'il ne lui versait pas une **rançon**. Comme les **menaces** de Mme Rabeau se faisaient plus pressantes, Alfred Meurant a **pris peur** et a **abattu** Mme Rabeau. Il a **reconnu** avoir agi seul, sans **complice**, sans l'**aide** de personne. Il a **révélé** qu'en laissant l'arme près de la victime, il avait eu l'intention de **maquiller** le meurtre en **suicide**. Alfred Meurant a donc été **accusé d'escroquerie** et d'**homicide volontaire**. Pendant son **procès**, il a été **défendu** par un **avocat**, Maître Leblanc.

Meurant a été **condamné** à 10 ans de **prison** et **incarcéré** à la **maison d'arrêt** de Fleury-Mérogis.

Le journalisme événementiel, le reportage, la rubrique des faits divers

Les rubriques d'un journal : un **quotidien** est généralement organisé en rubriques qui permettent de classer les différents thèmes abordés dans l'actualité. On trouve tout d'abord la première page du journal, qui forme sa « **couverture** » et représente la « vitrine » de la publication. Sa fonction est en principe d'attirer l'attention du lecteur et motiver l'achat.



Les différentes parties de la « **une** » portent des noms particuliers. La **manchette** contient le nom du journal qui doit être immédiatement identifié, par exemple « **Le Monde** » ou « **Le Figaro** » pour citer les deux quotidiens français les plus réputés. De chaque cotés on peut voir les « **oreilles** » et au-dessus le « **bandeau** » qui peuvent contenir des publicités ou des titres secondaires. La « **tribune** » présente le « **grand titre** » du jour, en **caractères gras**, l'information du jour retenue la plus importante par la **rédaction**. Selon la typologie du journal et son orientation politique, le grand titre fera référence à l'actualité politique nationale ou internationale, au sport, à un fait divers (accident, meurtre, révélation sur la vie privée d'une personnalité en vue), à l'actualité économique et sociale, etc.

Traditionnellement la « Une » était divisée en **cinq colonnes** verticales. Quand une nouvelle est particulièrement importante, elle occupera toute la largeur de la page, on dit dans ce cas que la nouvelle est présentée « **cinq colonnes à la une** ». Sous la tribune figurent les informations moins importantes, dans le « **ventre** » du journal, on peut trouver un début d'**article** (avec un **renvoi** dans les **pages intérieures**) ; l'**éditorial** se situe dans une **colonne latérale**, on peut y trouver aussi un **billet**, une **brève opinion** sur un thème d'actualité, parfois ironique. Certains journaux plus populaires vont privilégier les **illustrations**, en particulier les **photos** à la Une qui vont attirer le regard du lecteur, d'autres, au contraire, réputés plus sérieux, ne proposent que du **texte**. A « **cheval** » sur les articles, sont insérées parfois des **encarts publicitaires** ou encore des **vignettes**, **dessins humoristiques** ou **caricatures**.

A l'intérieur d'un quotidien les **principales rubriques** sont : actualité politique (locale, nationale, internationale), économie, société, culture, sciences, sport, fait-divers (appelée ironiquement rubrique des « chiens écrasés »), petites annonces (immobilières ou autres), carnet (naissances, mariages, décès), offres/demandes d'emploi, jeux, météo, etc.

On distingue différentes **typologies de quotidiens** :

- Quotidiens **nationaux** : généralement publiés à Paris, ils sont diffusés sur tout le territoire national (*Le Figaro, Le Monde, Libération, etc.*)
- Quotidiens **régionaux** : diffusés sur une région déterminée, ils peuvent avoir plusieurs éditions locales (*Ouest-France, le Midi libre, la Voix du Nord, Le Parisien, etc.*)
- Quotidiens **spécialisés**, par exemple les publications économiques (*La Tribune, Les Echos*) satiriques (*Le Canard enchaîné*) ou sportifs (*L'Equipe*)
- La **presse à scandale**, qu'on appelle aussi la presse « *People* » (écrit parfois ironiquement « *Pipole* » en français) : il s'agit de tabloïds, de magazines ou d'hebdomadaires qui traitent principalement de l'actualité et de la vie privée des personnages publics avec des couvertures accrocheuses et des photos fournies par des paparazzi (*Paris-Match, Voici, Ici Paris, France Dimanche, etc.*) Un exemple de publication populaire, Le journal de Saône-et-Loire :

Ce type de publication privilégie le traitement des fait-divers : nouvelles sensationnalistes, accidents, catastrophes, crimes, disparitions, énigmes.



La presse en français → voir article : https://fr.wikipedia.org/wiki/Presse_francophone

GRAMMAIRE : LE DISCOURS INDIRECT AU PRÉSENT

Cf. « Grammaire progressive » p. 156. Exercices p. 157.

Discours direct :	Discours indirect :
« Il pleut »	Il dit qu'il pleut.
« Est-ce que vous sortez ? »	Il demande si vous sortez.
« Où allez-vous ? »	Il demande où vous allez.
« Qu'est-ce qui se passe ? »	Il demande ce qui se passe.
« Que voulez-vous ? »	Il demande ce que vous voulez.
« Parlez ! »	Il nous ordonne de parler.
« Je suis innocent ! »	L'accusé affirme qu' il est innocent.
« Tu es prêt ? On y va ? »	Il demande si tu es prêt et si vous y allez.

Les principaux **verbes introducteurs du discours indirect** sont : ***dire, demander, répondre, affirmer, déclarer, soutenir, ajouter, répliquer, avouer, conclure, s'écrier, confier, ordonner, s'excuser, assurer, jurer, se plaindre, menacer, ironiser***, etc.

LE DISCOURS INDIRECT AU PASSE

Grammaire progressive pages 216 → 220

On utilise généralement le discours indirect (ou discours rapporté) pour restituer un dialogue ou des pensées émises dans le passé :

LUI : « Je suis allemand » → il a dit qu'il était allemand.

MOI : « Il doit être anglais » → Je **croyais** qu'il **était** anglais.

L'imparfait de concordance a une valeur grammaticale, mais il ne s'agit pas d'un passé réel :

Dans la phrase « Il m'**a dit** qu'il **était** allemand » = Il est allemand.

LE CHOIX DU VERBE INTRODUCTEUR peut modifier l'intention initiale du locuteur et laisser transparaître le point de vue de celui qui rapporte les paroles. Analysez la différence :

*Il a **dit** qu'il était allemand / il a **soutenu** qu'il était allemand / il a **prétendu** être allemand.*

LA CONCORDANCE DES TEMPS :

Après un verbe introducteur au passé, le reste de la phrase se met aussi au passé, selon le tableau suivant :

<u>DISCOURS DIRECT</u>		<u>DISCOURS RAPPORTE</u>
<u>Présent</u> Il dit qu'il pleut	→	<u>Imparfait</u> Il a dit qu'il pleuvait
<u>Passé composé</u> Il dit qu'il a plu	→	<u>Plus-que-parfait</u> Il a dit qu'il avait plu
<u>Futur proche</u> Il dit qu'il va pleuvoir	→	<u>« ALLER » à l'imparfait + verbe à l'infinitif</u> Il a dit qu'il allait pleuvoir
<u>Futur simple</u> Il dit qu'il pleuvra	→	<u>Conditionnel</u> Il a dit qu'il pleuvrait

Le verbe agir : verbe du 3^e groupe, il est constitué de deux radicaux : agi / agiss.

Présent : j'agis, tu agis, il/elle/on agit, nous agissons, vous agissez, ils agissent.

Passé composé : J'ai agi, tu as agi, etc.

Imparfait : j'agissais, tu agissais, etc.

Futur simple : j'agirai, tu agiras, etc.

Le verbe agir dérive du latin agere (ago, agis, egi, actum) et signifie faire quelque chose, se comporter, opérer un effet, lutter. Il a donné les substantifs agent, agissement, action, acteur.

EXERCICES : LE DISCOURS INDIRECT

EXERCICE 1

Transformez les phrases en discours indirect (attention aux pronoms personnels)

1. Il répétait sans arrêt : « Ce n'est pas ma faute, je ne l'ai pas fait exprès ! »
2. Mon amie m'a annoncé : « Demain il pleuvra ». Elle a ajouté : « Je vous conseille de prendre un parapluie.
3. Le juge a déclaré : « L'accusé devra purger une peine de 6 mois avec sursis ».
4. L'entraîneur de l'Atalanta a dit aux joueurs : « Il faut absolument gagner le match si vous voulez vous qualifier pour la demi-finale ! »
5. J'ai téléphoné chez Sylvie et sa mère m'a répondu : « Elle n'est pas là. Je pense qu'elle déjeunera dehors et qu'elle rentrera vers 5 heures ». J'ai dit : « Merci Madame ! Je peux lui laisser un message ? »

EXERCICE 2 Mettez les verbes soulignés au passé composé et faites les transformations nécessaires:

1. Nous promettons que la commande sera livrée à temps.
2. Je crois que nous sommes en retard.
3. Nous vous confirmons qu'il ne sera pas présent à la réunion.

4. Il soutient qu'il est malade et qu'il ne peut pas nous rejoindre.
5. Le responsable déclare que la facture a été déjà envoyée.
6. Le président affirme qu'il n'y aura aucun licenciement.
7. Il demande à quelle heure commence le spectacle.

EXERCICE 3 Traduisez les phrases suivantes:

1. Hanno detto che avrebbero telefonato domenica mattina.
2. Sapevo che tu saresti partito un giorno o l'altro.
3. Aveva dichiarato che non avrebbe ricevuto nessuno.
4. Credevo che la faccenda si sarebbe risolta facilmente.
5. Non sapevo dove si sarebbe svolto l'esame.